



Chers concitoyens,

Chaque fin d'année, les communes se parent de leurs plus beaux atours et leurs habitants se préparent, chacun avec leurs moyens, à passer ces moments de fête en famille, entre amis.

La période que nous vivons revêt une toute autre ambiance :

revendications, révoltes, violences envahissent notre quotidien. La liberté d'expression est un droit fondamental qu'il faut préserver, c'est un des socles de notre démocratie. Mais il faut savoir aussi se respecter les uns et les autres. En voulant imposer ses idées, au nom de la solidarité, c'est commencer à réduire une part de liberté.

Nos gouvernants doivent être à l'écoute du pays afin de trouver dans le dialogue une issue honorable garantissant la devise de la France : Liberté, Égalité, Fraternité.

À l'heure où j'écris ces lignes, un nouvel attentat terroriste vient de tuer et de blesser plusieurs de nos compatriotes, aussi mes pensées vont à leurs familles et à leurs proches en cette période qui devait être festive.

J'adresse mes meilleurs vœux à l'ensemble des lapalissoises et lapalissois en les assurant de mon total dévouement avec l'équipe municipale qui m'accompagne.

**Jacques de CHABANNES**

*Maire de Lapalisse  
Président de la Communauté de  
Communes  
Conseiller départemental de l'Allier*



## Réfection des façades de l'Hôtel de Ville

Notre Hôtel de Ville aborde l'année 2019 avec un nouveau visage.

Respectant les normes établies par

les bâtiments de France, des travaux de réfection des façades ont été réalisés avec une reprise des éléments architecturaux abîmés (corniches, tableaux de fenêtre,...) et l'application de deux couches de peinture, certifiée écologique, à base de lait de chaux naturelle.

Tous les volets, à l'étage et au rez-de-chaussée, ont été remplacés.

Les valeurs de notre république « LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ » viennent maintenant s'ajouter, sur la façade principale, aux lettres « HOTEL DE VILLE ».



# DU CÔTÉ DE NOS PLACES

Depuis quelques mois nos places lapalissoises se transforment, s'aménagent et s'embellissent.

Il faut bien évidemment composer avec les contraintes techniques, historiques et pratiques, pour mener à bien ces projets. Certains chantiers sont terminés, d'autres aboutiront dans les prochains mois.



## Place Jean Moulin

Débutés avant cet été, les travaux de la place Jean Moulin ont pris fin dans les premiers jours d'octobre, juste avant l'embouteillage.

Ce chantier consistait à réorganiser le stationnement sur cette place, très fréquentée notamment par les camping caristes. Comme pour chaque chantier, les réseaux ont été enfouis, les enrobés ont été renouvelés et des espaces verts ont été repensés ; la réalisation de ces derniers a été confiée à nos services techniques.

Le point d'orgue de ces travaux fût le déplacement du monument aux morts,

en accord avec les associations du souvenir français et des anciens combattants. Celui-ci était en effet situé en plein centre du stationnement de cette place et n'était pas mis en valeur.

Il trône désormais à l'angle de la rue Marie Louise Renée Baptiste et il est mis en lumière, dès la nuit tombée.

Ces travaux ont été financés sur les fonds propres de la commune, sans emprunt et sans subvention, pour un montant final de 169.505 euros H.T.



Sainte Barbe - dépôt de gerbe des sapeurs-pompiers Place Marie Louise Renée Baptiste

## Place du Champ de Foire

La place du champ de foire était le dernier chantier à entreprendre pour compléter la rénovation de la salle de la Grenette qui lui est contigüe.

Dans un premier temps, comme nous vous en avons fait écho dans le dernier flash'info, un diagnostic archéologique a été diligenté, lequel n'a pas imposé de contrainte supplémentaire dans le chantier.

Les travaux ont donc pu débiter à la mi-octobre, après l'embouteillage.

Cinq platanes malades ont été abattus, ceux-ci seront remplacés par six sujets dont l'essence n'est pas encore déterminée et seront redistribués sur l'espace pique-nique. Dans un autre secteur, deux arbres seront replantés pour retrouver un alignement.

Des noues ont par ailleurs été créées et un caniveau en pavés a été réalisé afin de limiter la stagnation des

eaux en surface.

Le stationnement est ainsi plus organisé autour de ces espaces qui seront enherbés lorsque la saison le permettra ; l'ensemble est aussi mieux sécurisé par des volumes plus matérialisés, limitant naturellement la vitesse des véhicules qui traversent.

Le coût total de ces travaux s'est élevé à 133.682 euros H.T.



# DU CÔTÉ DE NOS PLACES

## Place de la République

Cette dernière avait bénéficié d'un programme de travaux il y a quelques années, il fallait cependant se repencher sur l'organisation de circulation et de stationnement autour de celle-ci.

Le cabinet d'études 'Réalités' a planché sur ce dossier et le projet a été présenté aux riverains de ce quartier lors d'une réunion le 22 octobre dernier.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, les réseaux vont être enfouis, ces travaux vont s'échelonner jusqu'en juin prochain ; les aménagements de bordures et la réfection de la voirie débiteront en septembre, le chantier devrait être terminé en novembre 2019.

L'estimation prévisionnelle de ce chantier est de l'ordre de 340.000 euros. Ces travaux vont bénéficier d'une subvention départementale de l'ordre de 30% dans le cadre du Contrat Communal d'Aménagement de Bourg (CCAB) ; le financement complémentaire sera apporté par notre commune.

Les commerçants, riverains et usagers de cette place devront prendre leur mal en patience pendant le déroulement de ce projet conséquent, mais le rendu final permettra d'en estomper les désagréments.



Réunion publique le 22 octobre 2018



## Retour sur l'incendie du moulin

Le projet de réhabilitation du moulin de la ville a été stoppé par un incendie de la charpente survenu dans la nuit du 6 au 7 août vers minuit, alors que les travaux de démolition avaient débuté depuis fin mai.

Pour rappel, la communauté de communes s'est portée maître d'ouvrage de cette réhabilitation, avec une démolition partielle votée en conseil communautaire, autorisée par l'architecte des bâtiments de France et

qui prévoit la conservation d'une partie de l'édifice.

Les experts mandatés par les différents intervenants sur le dossier ont des conclusions divergentes quant aux conditions de la poursuite des travaux.

Ceux-ci devaient reprendre début février et ainsi permettre le renouveau de ce bâtiment historique de notre bourg.



Vue en hauteur sur l'incendie

# AU GRÉ DES INTEMPÉRIES

## Et au milieu coule une rivière ...

La chute de plusieurs arbres dans le lit de la Besbre expose la commune aux risques d'inondation.

Compétente depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 en matière de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) la communauté de communes a engagé des travaux d'entretien aux abords du camping et du stade de Saint Prix.

Rappelons que les propriétaires riverains des cours d'eau sont tenus d'entretenir les abords au droit de leur propriété dans le but de permettre l'écoulement naturel. En cas de non respect de cette obligation, la commune

peut procéder à l'entretien d'office après mise en demeure à la charge de l'intéressé.

Les opérations de nettoyage doivent être effectuées sans que les engins ne pénètrent dans le lit de la rivière, simplement avec un treuil ou une pelle mécanique. Si elles dépassent le cadre de l'entretien courant, il faut soumettre le projet au service de la police de l'eau de la Direction Départementale du Territoire (DDT) qui définira la procédure applicable et les modalités d'interventions.

Nous invitons les propriétaires désireux d'être aidés ou conseillés, à se rapprocher des services techniques de la commune.



Les sapeurs pompiers volontaires à pied d'œuvre

## Tombe la neige ...

Dans la nuit du 29 au 30 octobre dernier, de fortes précipitations de neige sont venues perturber les circulations routières sur le territoire de la commune.

Afin de mettre en sécurité les usagers de la route dans de bonnes conditions, un centre d'accueil a été installé au gymnase pour les recevoir.

Une vingtaine de personnes a ainsi pu être accueillie et disposer de lits, couvertures et boissons chaudes.

Nous saluons l'engagement des sapeurs pompiers volontaires ainsi que les agents communautaires réquisitionnés à cette occasion pour accueillir les naufragés de la route.

Toute la nuit, les agents se sont employés à déblayer la neige et les nombreuses branches d'arbres qui avaient cédé.

A ce sujet, rappelons qu'il incombe en premier lieu au propriétaire de procéder à l'enlèvement des végétaux en cause et non pas systématiquement à la collectivité.



## Avis de sécheresse

Suite à l'importante sécheresse de l'été 2018, des dégâts ont pu être occasionnés sur vos bâtiments, vos maisons.

Si tel est le cas, adressez au plus vite un courrier en mairie, accompagné d'un descriptif et de photos du sinistre.



# AU FIL DES EVENEMENTS

## Faites sauter le bouchon !

Tous les deux ans, un millier de véhicules datant des années 50 et 60 convergent vers Lapalisse pour reconstituer l'Embouteillage qui se formait lors des départs en vacances.

Cette année ce fut la 7<sup>ème</sup> édition !

Sous un soleil de plomb, tout au long du weekend des 12, 13 et 14 octobre, plus de 30.000 spectateurs ont admiré ce ballet de voitures et autres véhicules roulants qui traversaient la RN7 Historique.

La manifestation était à la hauteur

de son ambition avec la reconstitution d'un camping vintage et d'une brigade de gendarmerie d'époque. De nombreuses animations ont ponctué ce rendez-vous : concours de pin-up, musique rétro, expositions, bourse de pièces détachées et concours de voitures fifties/sixties.

L'ambiance bon enfant a contribué au succès de cet évènement d'envergure.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition en 2020.



## « Lapalisse à travers temps »

Le spectacle de l'été 2018 remporta un franc succès : 6.910 spectateurs (soit plus de 1.000 par rapport à l'année 2017) avec quatre soirées sur sept jouées à guichet fermé.

Les spectateurs, dont 60% étaient de notre département, se sont extasiés devant la qualité des scènes, la

technique, les effets visuels, les magnifiques feux d'artifices, les lumières.

Unaniment ils ont salué l'énergie des acteurs bénévoles des « Compagnons du temps ».

Une belle réussite pour notre pays de Lapalisse.



## Une distinction sportive

Lors de la remise du challenge de la "commune la plus sportive de l'Allier" par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) à la mi-octobre, notre commune a remporté le trophée dans sa catégorie (2.500 à 5.000 habitants).

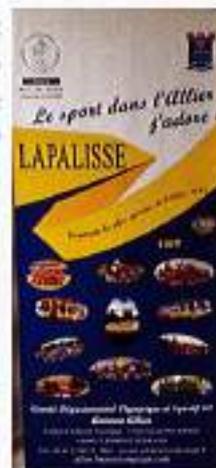
Décerné sur différents critères d'attributions (équipements sportifs, diversité des disciplines, nombre de licenciés, projets sportifs, ...), cette

distinction valorise l'investissement des communes en faveur du sport et renforce la dynamique associative.

Rappelons que nous disposons sur notre territoire d'une trentaine d'associations sportives qui animent tout au long de l'année notre quotidien et participent au dynamisme de notre commune.

Valorisée par cette reconnaissance pour la première fois, l'offre sportive sur

notre territoire s'est enrichie d'une discipline supplémentaire avec l'installation du mur d'escalade et la création de l'association ESCALISSE.



## Villages Etapes : la ville primée pour son esprit d'initiative

Lors des rencontres nationales 2018, les Villages Etapes se sont donnés rendez-vous dans la commune de Saint-Thégonnec dans le Finistère.

Quarante-six villages étapes étaient présents pour échanger lors de sessions de travail et découvrir le territoire.

La commune de Lapalisse a été mise à l'honneur au cours de ces journées pour le dynamisme de ses acteurs locaux en remportant le 2<sup>ème</sup> prix de l'initiative Villages Etapes, trophée remis à Maria LESME, référente locale pour ce label.

Ce prix a mis en avant les actions menées en faveur de l'animation commerciale, notamment par le biais des événements créés ou des différentes opérations d'accompagnement ou de valorisation touristique.

# RETOUR EN IMAGES SUR LES COMMÉMORATIONS

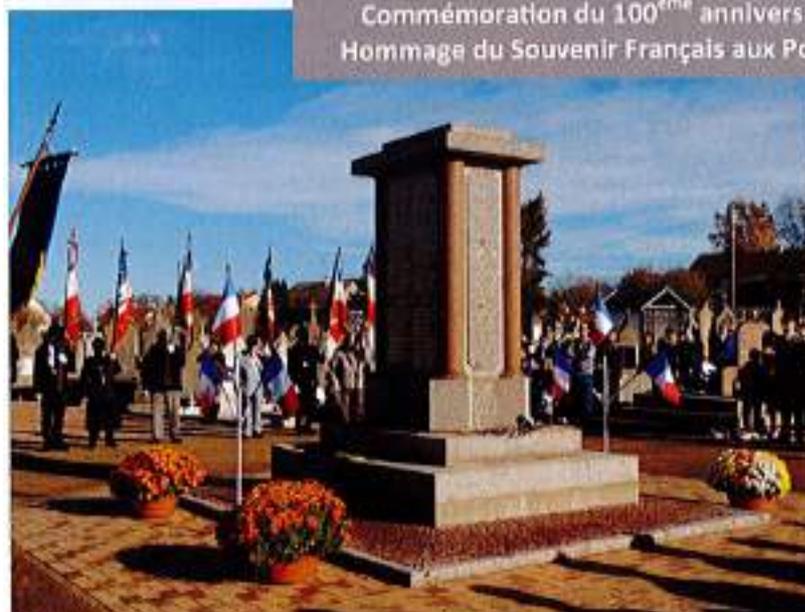
13 juillet  
Commémoration de la fête nationale



21 octobre  
Remise à la commune du drapeau des anciens prisonniers de guerre de Lapalisse



11 novembre  
Commémoration du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre  
Hommage du Souvenir Français aux Poilus - Stèle dans l'église St Jean-Baptiste



5 décembre  
Hommage aux "Morts Pour la France" de la guerre d'Algérie  
et des combats du Maroc et de la Tunisie



# RETOUR EN IMAGES SUR LES MOMENTS FORTS

## 152<sup>e</sup> RI de COLMAR

La traditionnelle cérémonie en hommage au 152<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie « Les Diables Rouges » de Colmar s'est déroulée en présence des personnalités civiles et militaires : Jacques de CHABANNES, maire, René POURCHET, président des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et des Combattants Algérie Tunisie et Maroc, le colonel GALLARD et le commandant VALENT, pour le 152<sup>e</sup> RI Colmar, les pompiers du centre de secours Michel Gardette, les musiciens de l'Union Musicale, de nombreux porte-drapeaux et des participants.

Après le dépôt des gerbes, les noms des 234 morts aux divers combats furent cités tour à tour.



## Ca swingue au goûter du CCAS !



# EN BREF ...

## Raconte-moi ma rue :

### Boulevard de l'Hôtel de Ville

La dénomination de ce boulevard semble résulter de l'emplacement de notre mairie. Or, aujourd'hui, l'adresse de cette dernière se trouve être « place du 14 juillet ». Surprenant ?

Et pourtant ce boulevard tient bien son nom de notre hôtel de ville.

En effet à l'époque où la mairie de Lapalisse et la sous-préfecture se trouvaient dans le même bâtiment, l'entrée se situait côté boulevard de l'Hôtel de Ville.

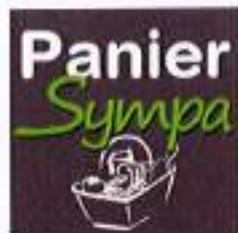
Face au bâtiment nous pouvions en ce temps-là comptabiliser de nombreux commerces comme la boucherie CARCASSIN, le café HEREN, la charcuterie Charles DRU, la quincaillerie ROUSSET, la boucherie-charcuterie MARSEIGNE, la boulangerie MARACHE et l'épicerie « Les demoiselles de France »..



## Ouverture du «Panier Sympa»

Il y a deux ans, les clients du Leader Price de la rue Winston Churchill ont été surpris par la soudaineté de sa fermeture.

Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture depuis le jeudi 13 décembre de l'épicerie « **PANIER SYMPA** » par Mme VITTOZ et M. RIBOULET .



Ouverture du lundi au samedi - 7h00 à 19h30  
Dimanche matin - 8h00 à 13h00

## Un nouveau visage

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle responsable des ressources humaines, Odile FRATY, qui a rejoint notre collectivité le 2 novembre dernier. Son expérience, son expertise, ses qualités relationnelles et sa maîtrise du statut de la fonction publique territoriale, sont des atouts indispensables dans l'exercice de sa fonction.

Son recrutement est consécutif à la nomination de Chantal LACROIX au poste de directrice générale des services en prévision du départ en retraite d'Alain LORIOLE.



Plus d'infos sur : <http://www.ville-lapalisse.fr> ou sur : <http://www.cc-paysdelapalisse.fr/>

# A RETENIR ...

